

2009

Rapports financiers

161

Rapport de gestion S.r.i.b.

167

Comptes annuels S.r.i.b.

189

Rapport du commissaire-réviseur

191

Filiales : Rapports de gestion & Chiffres-Clés

192

Brustart

195

B2e

198

Brusoc

201

Brinfin

203

Sofibru

205

Sfar

B S.r.l.b.





Rapport de gestion

Faits marquants de l'exercice

1

Au cours de l'année 2009, la S.r.i.b. est intervenue dans 27 dossiers d'investissement pour un montant total de € 31,1 millions, dont € 8 millions sous forme d'interventions en capital et € 23,1 millions sous forme de prêts, ce qui représente un nombre d'interventions particulièrement élevé.

Il convient cependant de noter que les investissements 2009 comprennent la remontée du prêt de € 15 millions accordé à la société Artexis International vers la société Artexis Group. En effet, dans le but de loger l'investissement dans le groupe Artexis au niveau de la maison mère, Artexis International a remboursé anticipativement le prêt qui lui avait été octroyé en 2008 et un nouveau prêt d'un même montant a été accordé à Artexis Group. L'emprunt obligataire convertible de € 1,2 million a également été remboursé. De même, l'option d'achat qui avait été consentie sur les actions souscrites par la S.r.i.b. dans Artexis International a été levée, permettant à la S.r.i.b. de dégager une plus-value de K€ 500, à la suite de quoi la S.r.i.b. a souscrit à une augmentation de capital dans Artexis Group de € 3 millions.

D'autre part, trois désinvestissements ont été réalisés dans la courant 2009, dont la sortie Artexis International dont question plus haut ainsi que la cession des titres Quality Lease et Deficom.

La S.r.i.b. a également continué à soutenir le développement de ses filiales, en particulier Brustart (sociétés starters) et Brusoc (économie sociale), qui ont connu un niveau important d'interventions en 2009, 10 dossiers pour un total de € 1,1 million pour la première et 52 dossiers pour un total de € 1,5 million pour la seconde.

De même, la filiale B2e (prêts en cofinancement avec les organismes de crédit), créée en 2006, a poursuivi son développement en 2009 avec 11 nouvelles interventions pour un total de € 7,2 millions (dont € 0,9 million non encore libéré).

D'autre part, la filiale Sfar, opérant dans le cadre de la mission déléguée relative à la construction de près de 1.000 logements sociaux confiée par la Région de Bruxelles-Capitale, a poursuivi le développement de ses activités durant 2009.

Commentaires sur les comptes annuels

Résultats de l'exercice

2

L'exercice se clôture avec une perte de K€ 79 comparé à un bénéfice de K€ 3.128 en 2008. Cette perte est essentiellement attribuable à la baisse des produits des placements de trésorerie et des résultats exceptionnels (voir explications plus détaillées ci-après).

Les produits d'exploitation (K€ 1.163), comprenant essentiellement les facturations aux sociétés dites participées en rémunération des prestations effectuées par la S.r.i.b. au sein de celles-ci ainsi que les refacturations de frais généraux relatifs à ses prestations dans ses filiales, sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+ 11%).

Les charges d'exploitation (K€ 4.607) sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (- 5%). Cette diminution s'explique principalement par la baisse des frais de personnel en raison de frais exceptionnels non récurrents encourus en 2008, baisse néanmoins partiellement compensée par une augmentation du poste biens et services divers suite aux coûts liés aux événements organisés dans le cadre de la commémoration des 25 ans de la S.r.i.b., et à l'accroissement des amortissements sur immobilisations corporelles en raison de l'augmentation de ces dernières suite aux travaux immobiliers réalisés au cours de l'année 2009.

Les produits financiers s'élèvent à K€ 3.859 contre K€ 5.292 en 2008, soit une baisse de 27%. Celle-ci s'explique principalement par la chute des produits des placements de trésorerie (moins € 2 millions) en raison de l'effondrement des taux d'intérêts. L'effet sur les produits financiers est néanmoins quelque peu atténué grâce à l'augmentation des dividendes perçus et grâce à l'augmentation des intérêts perçus sur les prêts octroyés en raison du nombre accru de ces derniers.

Les charges financières (K€ 505 comparés à K€ 317 fin 2008) augmentent en raison des dotations aux réductions de valeur actées sur actifs circulants (partie court terme des prêts) pour un montant de K€ 431 en hausse de K€ 189 par rapport à 2008.

Les produits exceptionnels (K€ 1.819 comparés à K€ 3.494) comprennent les plus-values réalisées sur les cessions d'immobilisations financières pour un total de K€ 1.285, soit K€ 500 sur Artexis International et K€ 785 sur Deficom, ainsi que la reprise de réduction de valeur sur les titres Quality Lease cédés (K€ 483). Les produits exceptionnels au terme de l'exercice 2008 étaient particulièrement élevés grâce à deux importantes cessions réalisées au cours de cet exercice.

Les charges exceptionnelles (K€ 1.807 comparés à K€ 1.537 fin 2008) comprennent les réductions de valeur actées durant l'exercice sur certains prêts et participations pour un total de K€ 1.324 ainsi que la moins-value réalisée sur la cession des titres Quality Lease (K€ 483), cette dernière étant compensée par la reprise de réduction de valeur, comptabilisée en produits exceptionnels (cfr plus haut).

Les réductions de valeur actées au terme de l'exercice ont été décidées par mesure de prudence en raison de la situation financière et des perspectives d'avenir incertaines des sociétés concernées.

Bilan au 31 décembre 2009

Le total du bilan s'élève à € 151,9 millions contre € 153,5 millions fin 2008.

L'actif du bilan comprend principalement les immobilisations financières et la trésorerie qui représentent respectivement 46,5% et 46,3% du total, le solde étant constitué des immobilisations corporelles et des créances à court terme.

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2009 à € 70,7 millions contre € 62,5 millions fin 2008. L'augmentation de € 8,3 millions s'explique principalement par les nouveaux investissements de l'année, dont l'impact est néanmoins partiellement compensé par les réductions de valeur actées et les transferts en actifs circulants de la partie court terme des prêts, seule la partie à long terme figurant dans les immobilisations financières.

La trésorerie au terme de l'exercice (€ 70,3 millions) diminue de € 13,5 millions par rapport au 31 décembre 2008. Cette diminution s'explique principalement par l'impact net en trésorerie des investissements/désinvestissement en participations et en prêts de l'exercice ainsi que par l'investissement immobilier réalisé en 2009, le cash flow généré par les activités étant quant à lui positif.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à € 5,4 millions contre € 3,1 millions au terme de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par les travaux de transformation du bâtiment arrière réalisés au cours de l'exercice.

Les créances à court terme (€ 4,8 millions) comprennent principalement la partie court terme des prêts.

Le passif du bilan comprend essentiellement les capitaux propres (€ 148 millions) qui représentent 97,4 % du total, le solde étant constitué des provisions pour risques et charges (€ 1,1 million) et des dettes (€ 2,8 millions).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à € 1,1 million au 31 décembre 2009 et restent inchangées par rapport au terme de l'exercice précédent.

Le solde du passif du bilan est constitué des dettes courantes liées à l'activité de la société.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Parmi les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, il convient de signaler le dépôt de bilan de la société Bruxelles Gourmand, les requêtes en réorganisation judiciaire accordées aux sociétés John Robert, Group Mandco et Cerix. Les réductions de valeur appropriées ont été actées dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Aucun autre événement important susceptible d'avoir un impact matériel sur la situation financière de la S.r.i.b. n'est à signaler.

Le conseil d'administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice 2009, d'opération ou de décision entraînant directement l'application des dispositions de l'article 523 du Code des Sociétés.

Le conseil d'administration souligne également qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009.

Le conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

La société présentant une perte reportée au 31 décembre 2009, il convient, en application de l'article 96 du Code des Sociétés, de justifier l'application des règles comptables de continuité. Compte tenu de l'importance des fonds propres de la société et du montant non significatif de la perte reportée, l'application des règles comptables de continuité se justifie pleinement.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Perte de l'exercice	- € 78.845,87
■ Résultat reporté de l'exercice précédent	€ 0,00
■ Perte à affecter	- € 78.845,87
■ Perte à reporter	- € 78.845,87

B S.r.l.b.



Comptes annuels



Bilan après répartition (en euros)

Actif

	Ann.	2009	2008
■ ACTIFS IMMOBILISÉS		76 074 747,81	65 528 113,79
Immobilisations corporelles	5.3	5 380 227,88	3 062 811,85
Terrains et constructions		4 099 252,07	1 525 372,06
Installations, mach. et outillage		6 193,45	12 123,45
Mobilier et matériel roulant		76 622,54	48 418,54
Location-financement et droits similaires		1 198 159,82	1 258 067,80
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés			218 830,00
Immobilisations financières		70 694 519,93	62 465 301,94
Entreprises liées	5.14	27 684 742,69	27 684 742,69
Participations		27 684 742,69	27 684 742,69
Créances	5.4/5.5.1		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	29 243 587,34	24 695 192,93
Participations		12 557 194,04	7 559 375,05
Créances		16 686 393,30	17 135 817,88
Autres immobilisations financières		13 766 189,90	10 085 366,32
Actions et parts		715 166,40	795 166,40
Créances et cautionnements en numéraire		13 051 023,50	9 290 199,92
■ ACTIFS CIRCULANTS		75 829 146,26	88 011 638,41
Créances à plus d'un an		6 956,34	
Autres créances		6 956,34	
Créances à un an au plus		4 833 601,55	3 978 169,51
Créances commerciales		808 379,17	548 365,28
Autres créances		4 025 222,38	3 429 804,23
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	26 865 000,00	83 259 000,00
Autres placements		26 865 000,00	83 259 000,00
Valeurs disponibles		43 438 159,39	525 173,07
Comptes de régularisation	5.6	685 428,98	249 295,83
TOTAL DE L'ACTIF		151 903 894,07	153 539 752,20

Passif

	Ann.	2009	2008
■ CAPITAUX PROPRES		147 973 837,01	148 052 682,88
Capital	5.7	79 575 764,02	79 575 764,02
Capital souscrit		79 575 764,02	79 575 764,02
Réserves		68 217 173,97	68 217 173,97
Réserve légale		7 626 013,00	7 626 013,00
Réserves immunisées		29 747,22	29 747,22
Réserves disponibles		60 561 413,75	60 561 413,75
Bénéfice (Perte) reporté(e)		-78 845,87	
Subsides en capital		259 744,89	259 744,89
■ PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		1 100 692,11	1 100 692,11
Provisions pour risques et charges		1 100 692,11	1 100 692,11
Autres risques et charges	5.8	1 100 692,11	1 100 692,11
■ DETTES		2 829 364,95	4 386 377,21
Dettes à plus d'un an		876 591,90	981 071,64
Dettes financières		876 591,90	981 071,64
Dettes de location- financement et assimilées		876 591,90	981 071,64
Dettes à un an au plus		1 908 162,87	3 373 228,79
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	104 479,74	99 951,92
Dettes commerciales		166 442,45	138 212,94
Fournisseurs		166 442,45	138 212,94
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	778 801,41	604 466,00
Impôts		314 718,49	194 338,84
Rémunérations et charges sociales		464 082,92	410 127,16
Autres dettes		858 439,27	2 530 597,93
Comptes de régularisation	5.9	44 610,18	32 076,78
TOTAL DU PASSIF		151 903 894,07	153 539 752,20

Compte de résultats (en euros)

	Ann.	2009	2008
Ventes et prestations		1 162 916,84	1 043 542,28
Autres produits d'exploitation	5.10	1 162 916,84	1 043 542,28
Coût des ventes et des prestations		4 607 376,86	4 847 923,97
Services et biens divers		1 256 639,82	1 051 402,19
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.10	2 994 073,46	3 506 245,03
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles		214 376,30	168 984,09
Réductions de valeur sur créances commerciales	5.10		-40 335,34
Autres charges d'exploitation	5.10	142 287,28	161 628,00
Perte d'exploitation		-3 444 460,02	-3 804 381,69
Produits financiers		3 858 799,13	5 292 324,67
Produits des immobilisations financières		2 384 259,32	1 785 403,70
Produits des actifs circulants		1 467 008,66	3 506 920,57
Autres produits financiers	5.11	7 531,15	0,40
Charges financières	5.11	504 531,17	316 744,93
Charges des dettes		51 617,43	55 453,79
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)		430 671,62	241 594,97
Autres charges financières		22 242,12	19 696,17
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		-90 192,06	1 171 198,05
Produits exceptionnels		1 818 535,34	3 494 344,98
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		533 356,15	1 700 000,00
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		1 285 179,19	1 737 285,32
Autres produits exceptionnels	5.11		57 059,66
Charges exceptionnelles		1 807 189,15	1 537 272,20
Réductions de valeur sur immobilisations financières	5.10	1 324 389,15	1 480 212,54
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		482 780,00	
Autres charges exceptionnelles	5.11	20,00	57 059,66
Bénéfice (Perte) de l'exercice		-78 845,87	3 128 270,83

Affectations et prélèvements (en euros)

	Ann.	2009	2008
Bénéfice à affecter		-78 845,87	3 128 270,83
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		-78 845,87	3 128 270,83
Affectation aux capitaux propres			1 564 135,41
à la réserve légale			156 413,54
aux autres réserves			1 407 721,87
Bénéfice (perte) à reporter		-78 845,87	
Bénéfice à distribuer			1 564 135,42
Rémunération du capital			1 564 135,42

Annexes (en euros)

■ ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2009
5.3.1 TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	2 671 353,10
Acquisitions, y compris la production immobilisée	2 628 220,39
Transferts d'une rubrique à une autre	61 380,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	5 360 953 49
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	1 145 981,04
Mutations de l'exercice	
Actés	115 720,38
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	1 261 701,42
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	4 099 252,07
5.3.2 INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	106 610,57
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	106 610,57
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	94 487,12
Mutations de l'exercice	
Actés	5 930,00
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	100 417,12
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	6 193,45
5.3.3 MOBILIER ET MATERIEL ROULANT	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	685 728,14
Mutations de l'exercice	
Acquisitions, y compris la production immobilisée	78 430,20
Cessions et désaffectations	174 008,26
Transferts d'une rubrique à une autre	156 600,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	746 750,08
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	637 309,60
Mutations de l'exercice	
Actés	32 817,94
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	670 127,54
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	76 622,54

	2009
5.3.4 LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	1 951 315,30
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	1 951 315,30
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	693 247,50
Mutations de l'exercice	
Actés	59 907,98
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	753 155,48
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1 198 159,82
dont Terrains et constructions	1 198 159,82
5.3.6 IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	218 830,00
Mutations de l'exercice	
Transferts d'une rubrique à une autre	-218 830,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0,00

■ ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2009
5.4.1 ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	41 792 690,96
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	41 792 690,96
Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	12 868 480,65
Réductions de valeur au terme de l'exercice	12 868 480,65
Montants non appelés au terme de l'exercice précédent	1 239 467,62
Montants non appelés au terme de l'exercice	1 239 467,62
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	27 684 742,69
5.4.2 ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	22 167 833,54
Mutations de l'exercice	
Acquisitions	8 049 597,81
Cessions et retraits	2 164 570,60
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	28 052 860,75
Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	14 008 458,49
Mutations de l'exercice	
Actées	1 133 897,71
Reprises	533 356,15
Transférées d'une rubrique à une autre	286 666,66
Réductions de valeur au terme de l'exercice	14 895 666,71
Montants non appelés au terme de l'exercice précédent	600 000,00
Montants non appelés au terme de l'exercice	600 000,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	12 557 194,04
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CREANCES	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	17 135 817,88
Mutations de l'exercice	
Additions	16 827 500,00
Remboursements	15 937 496,92
Réductions de valeur actées	190 491,44
Autres	-1 148 936,22
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	16 686 393,30
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	975 398,27

	2009
5.4.3 AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	3 520 032,36
Mutations de l'exercice	
Cessions et retraits	80 000,00
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	3 440 032,36
Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	2 724 865,96
Réductions de valeur au terme de l'exercice	2 724 865,96
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	715 166,40
 AUTRES ENTREPRISES - CREANCES	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	9 290 199,92
Mutations de l'exercice	
Additions	6 335 000,00
Autres	-2 574 176,42
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	13 051 023,50
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	2 355 575,71

Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

Dénomination, siège et n° d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au:	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
AMBU 90 s.a. chaussée de Ruysbroek 79 1190 Bruxelles 0406.920.443	3.152	26,85		31/12/08	€	-474.577	-227.014
AMSTER GROUP s.a. rue Bara 135 1070 Bruxelles 0477.801.412	100	9,09		31/12/08	€	452.527	49.503
ARTEXIS INTERNATIONAL s.a. rue des Aubépinés 83 1145 Luxembourg	124.168	3,61		30/06/09	€	38.574.763	369.958
ATTENTIO s.a. rue aux Fleurs 32 1000 Bruxelles 0866.380.937	400.000	13,38		31/12/08	€	178.888	-641.600
BIOTECH TOOLS s.a. rue de Ransbeek 230 1120 Bruxelles 0460.798.795	3.707	9,70	8,48	31/12/08	€	3.425.376	-1.633.808
BORDERLINX GROUP s.p.r.l. avenue Louise 475 1050 Bruxelles 0889.808.120	30.000	9,09		31/12/08	€	1.008.542	8.542
BRINFIN s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0442.624.064	29.996	99,99		31/12/08	€	1.145.173	52.693
BRUCALL s.a. chaussée de Louvain 658 1030 Bruxelles 0876.287.508	125	25,00		31/12/08	€	606.404	65.591
BRUSERVICES s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0459.538.488	604.633	98,93	1,07	31/12/08	€	3.843.936	-44.204
BRUSOC s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0464.908.627	321	92,51		31/12/08	€	11.153.594	97.338

Dénomination, siège et n° d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au:	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
BRUSTART s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0448.925.797	7.691	96,13		31/12/08	€	5.091.404	-251.376
BRUXELLES GOURMAND s.a. rue Melsens 28 1000 Bruxelles 0863.394.030	50.490	20,33		31/12/08	€	1.427.351	-799.215
BRUXELLES MIDI s.a. chaussée de Forest 47 1060 Bruxelles 0446.446.953	90	5,74		31/12/08	€	2.778.447	-116.990
B2E s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0879.845.923	15.000	100,00		31/12/08	€	14.892.893	-186.981
CERIX s.a. rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles 0440.601.021	675	13,04		31/12/08	€	-772.663	-190.887
EUROPE UNLIMITED HOLDING s.a. place Flagey 7 1050 Bruxelles 0894.876.864	1.195	11,95		31/12/08	€	839.470	2.493
ICOMS DETECTIONS s.a. rue Renkin 79 1030 Bruxelles 0451.864.602	4.279	29,30		30/06/09	€	2.005	-215.954
ILPA s.a. square Marguerite 14 bte 15 1000 Bruxelles 0420.841.527	600	15,00		31/12/08	€	1.335.621	-346.570
INFO2CLEAR s.a. avenue Joseph Wybran 40 1070 Bruxelles 0463.236.366	529.098	12,65		31/12/08	€	116.439	109.673
JAVATOONS PRODUCTIONS s.r.l. boulevard Sébastopol 72 750003 Paris-France	225	45,00		31/12/05	€	49.698	-409.007
JOHN ROBERT s.a. rue du Bourdon 100 1070 Bruxelles 0416.545.813	53	9,98		31/01/09	€	20.645	-89.722
KARPIMOS s.a. av. A.J. Slegers 373 1200 Bruxelles 0873.023.259	4.000	5,71		31/12/08	€	6.281.195	931.569

Dénomination, siège et n° d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au:	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
LA WETTERENOISE s.a. rue de Birmingham 55 1080 Bruxelles 0455.404.112	1.512	35,09		31/12/08	€	1.227.726	179.524
MAILLE FRANCE s.p.r.l. rue A. Gevaert 17 1070 Bruxelles 0440.073.558	261	17,27		31/12/08	€	379.999	11.079
MAISON DE LA RADIO FLAGEY s.a. rue du Belvédère 27 1050 Bruxelles 0463.725.227	4.000	4,65		31/12/08	€	18.569.498	-926.644
MDG s.a. rue A. Maes 66 1130 Bruxelles 0435.085.778	20.000	49,50		31/12/08	€	700.895	-103.993
MEMNON AUDIO ARCHIVING SERVICE s.a. rue du Belvédère 27 1050 Bruxelles 0438.551.252	2.129	30,22		31/03/09	€	362.055	-2.160.117
NATIONAL CONTROL SYSTEMS s.a. boulevard Paepsem 18c 1070 Bruxelles 0427.815.629	210.000	28,43		31/12/08	€	360.418	12.204
NUMECA INTERNATIONAL s.a. av F. Roosevelt 5 1050 Bruxelles 0447.480.893	80.000	4,85		31/12/08	€	2.789.085	1.017.784
OVIZIO IMAGING SYSTEMS s.a. rue Engeland 555 1180 Bruxelles 0821.638.597	25	20,83			€		
POLYGONE INTERNATIONAL BUSINESS ACTIVITIES s.a. chaussée de Wavre 173 1050 Bruxelles 0444.624.046	176	10,50		31/12/08	€	1.453.960	216.553
PRIMO GROUP s.a. chaussée de Dieleghem 33/35 1090 Bruxelles 0414.415.474	211	8,39		30/06/09	€	3.399.872	-190.394
REC ARLON 67 s.p.r.l. avenue Winston Churchill 149 1180 Bruxelles 0435.663.820	7.540	49,87		31/12/08	€	-259.522	-82.551

Dénomination, siège et n° d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au:	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
RENOVE ELECTRIC s.a. avenue de Rusatira 9 1083 Bruxelles 0438.451.678	39	12,42		31/12/08	€	853.658	170.243
S.D.T. INTERNATIONAL s.a. boulevard de l'Humanité 415 1190 Bruxelles 0418.020.213	9.297	20,00		31/12/08	€	1.323.679	65.084
SEGONNES (GROUPE DBA) s.a. av. Ch. Schaller 54 1160 Bruxelles 0457.894.438	403.807	11,16		31/12/08	€	1.565.116	128.310
SFAR s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0462.090.776	392.167	100,00		31/12/08	€	392.045	-146.072
SFAR-BOLIVAR s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0893.425.923	1	0,16	99,84	31/12/08	€	27.500	-34.000
SFAR-CHEMIN VERT s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0891.295.881	1	0,16	99,84	31/12/08	€	28.424	-33.076
SFAR-MIDDELWEG s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0893.487.784	1	0,16	99,84	31/12/08	€	38.949	-22.551
SFAR-MOLENBLOK s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0891.296.772	1	0,16	99,84	31/12/08	€	37.250	-34.000
SFAR-PAROISSE s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0893.424.834	1	0,16	99,84	31/12/08	€	37.277	-24.223
SFAR-POLDERS s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0808.619.021	1	0,16	99,84		€		
SFAR-ROUE s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0894.362.071	1	0,16	99,84	31/12/08	€	37.272	-24.228
SN AIR HOLDING 2 s.a. rue de la Pépinière 20 1000 Bruxelles 0419.468.778	36.416	2,08		31/12/08	€	104.214.213	22.892.270

Dénomination, siège et n° d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au:	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
SOFIBRU s.a. rue de Stassart 32 1050 Bruxelles 0447.389.833	100	80,00		31/12/09	€	1.734.898	25.790
THEODORUS II s.c.a. avenue Joseph Wybran 40 1070 Bruxelles 0859.775.138	1.000	18,52		31/12/08	€	1.868.885	-130.842
TRAFF-X s.a. rue Nisard 1 1170 Bruxelles 0469.029.840	1.748	17,06		31/12/05	€	-12.093.813	-14.842.131
UNIBIOSCREEN s.a. avenue Joseph Wybran 40 1070 Bruxelles 0466.013.437	2.024.031	6,67		31/12/08	€	-2.124.368	-4.782.718

	2009	2008
5.6 PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF		
PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit		
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	26 865 000,00	83 259 000,00
	2009	
5.7 ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT		
ETAT DU CAPITAL		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice précédent	79 575 764,02	
Capital souscrit au terme de l'exercice	79 575 764,02	
	<u>Montants</u>	<u>Nombre d'actions</u>
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	79 575 764,02	3 117
Actions nominatives	xxxxxxxxxxxx	3 117
5.8 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES		
PROVISION POUR LITIGE EN COURS	26 192,11	
PROVISION POUR RISQUES DANS DOSSIERS EN FAILLITE	1 000 000,00	
PROVISION POUR AUTRES RISQUES	74 400,00	
5.9 ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF		
VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières		
Dettes de location-financement et assimilées	104 479,74	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	104 479,74	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières		
Dettes de location-financement et assimilées	467 441,32	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	467 441,32	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières		
Dettes de location-financement et assimilées	409 150,58	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	409 150,58	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales non échues	314 718,49	
Rémunérations et charges sociales		
Autres dettes salariales et sociales	464 082,92	

	2009	2008
5.10 RÉSULTATS D'EXPLOITATION		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	23	22
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	21,7	21,2
Nombre effectif d'heures prestées	33 056	34 060
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	2 282 826,29	2 262 625,45
Cotisations patronales d'assurances sociales	472 875,84	761 099,00
Primes patronales pour assurances extra-légales	238 371,33	482 520,58
Réductions de valeur		
Sur créances commerciales		
Reprises		40 335,34
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	141 992,18	161 268,10
Autres	295,10	359,90
Personnel interimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de la clôture	1	1
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	0,2	0,2
Nombre effectif d'heures prestées	418	415
Frais pour l'entreprise	12 629,73	13 963,05
5.11 RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS		
RESULTATS FINANCIERS		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	441 789,15	256 832,35
Reprises	11 117,53	15 237,38
	2009	
5.12 IMPOTS ET TAXES		
IMPOTS SUR LE RESULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice		
Impôts et précomptes dus ou versés	210 482,84	
Excédent de versements d'impôts ou de précompte porté à l'actif	210 482,84	
Sources de latences fiscales		
Latences actives		
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	2 404 135,79	
Autres latences actives		
DEDUCTION POUR INTERETS NOTIONNELS	16 216 910,50	

	2009	2008
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS		
Taxes sur la valeur ajoutée portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	279 925,78	98 072,62
Par l'entreprise	769 344,30	298 901,89
Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
Précompte professionnel	883 777,16	887 963,67
Précompte mobilier	105 003,32	110 125,60
<hr/>		
5.13 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN		
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS		
Dont		
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	5 406 565,30	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
OPTIONS CONCEDEES SUR TITRES	5 311 051,45	
LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS		
LIBERATION CAPITAL	1 839 467,63	
ENGAGEMENTS LIGNE DE CREDIT	13 000 000,00	
GARANTIES RECUES EN COUVERTURE DE CERTAINS PRETS	23 321 386,76	
DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE		
ASSURANCE DE GROUPE SOUSCRITE AUPRES D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL		
<hr/>		
5.14 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION		
ENTREPRISES LIEES		
Immobilisations financières	27 684 742,69	27 684 742,69
Participations	27 684 742,69	27 684 742,69
Créances	645 221,62	427 992,45
A un an au plus	645 221,62	427 992,45
Dettes	1 040 649,43	2 403 221,42
A plus d'un an	876 591,90	981 071,64
A un an au plus	164 057,53	1 422 149,78
Garanties personnelles et réelles		
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	5 286 637,20	5 782 024,91
Autres engagements financiers significatifs	14 839 467,62	14 239 467,62
Résultats financiers		
Produits des immobilisations financières	28 000,00	278 000,00
Charges des dettes	46 291,41	50 739,11

	2009	2008
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION		
Immobilisations financières	29 243 587,34	24 695 192,93
Participations	12 557 194,04	7 559 375,05
Autres créances	16 686 393,30	17 135 817,88
Créances	715 828,62	1 334 151,46
A un an au plus	715 828,62	1 334 151,46
<hr/>		
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE		
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société		
NEANT	0,00	
 5.15 RELATIONS FINANCIERES AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	7 000,00	

5.17 DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée du fait que l'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés.

Bilan social

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES I TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Temps plein 2009	Temps partiel 2009	Total en équivalents temps plein 2009	Total en équivalents temps plein 2008
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	19,3	3,0	21,7	21,2
Nombre effectif d'heures prestées	29 267	3 789	33 056	34 060
Frais de personnel	2 604 843,91	389 229,55	2 994 073,46	3 506 245,03
Avantages accordés en sus du salaire	xxx	xxx	23 792,68	21 486,64
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	20	3	22,4	
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	20	3	22,4	
Par sexe				
Hommes	9		9,0	
Femmes	11	3	13,4	
Par catégorie professionnelle				
Employés	20	3	22,4	

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	
Nombre moyen de personnes occupées	0,2
Nombre effectif d'heures prestées	418
Frais pour l'entreprise	12 629,73

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
ENTREES			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	4		4,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	3		3,0
Contrat à durée déterminée	1		1,0
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	3		3,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1		1,0
Contrat à durée déterminée	2		2,0
Par motif de fin de contrat			
Licenciement	1		1,0
Autre motif	2		2,0

Règles d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées dans les comptes annuels à leur prix de revient. Les frais exposés, utiles aux activités futures, sont maintenus à ce prix dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de leur valeur d'utilisation ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

1

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Cette valeur comprend le prix d'achat, les frais accessoires et les frais de transport éventuels.

Les amortissements sont pratiqués, de façon linéaire, aux taux annuels suivants:

- Constructions	3 %
- Installations et aménagements	10 %
- Matériel de bureau	20 %
- Mobilier	15 %
- Matériel roulant	25 %
- Immobilisations détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires	3 % - 25 %
- Matériel informatique	33 %

Les immobilisations corporelles feront l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération, ou de modification des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour l'entreprise.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise feront, le cas échéant, l'objet d'un amortissement complémentaire de manière à faire concorder leur évaluation et leur valeur estimée de réalisation.

Immobilisations financières

3.1. Principes d'évaluation

Les immobilisations financières comprennent :

- les participations en actions ;
- les obligations convertibles en actions ;
- les titres à revenus fixes ;
- les cautionnements versés en numéraire ;
- les créances.

3

Chaque élément du portefeuille, repris en immobilisations financières, est porté séparément dans les comptes annuels.

Les participations en actions, les obligations convertibles en actions et les titres à revenus fixes sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. L'enregistrement des créances est fait à la valeur nominale. Les titres étrangers et les créances en monnaies étrangères sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros au cours du jour d'acquisition. Leur évaluation s'effectue sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

3.2. Critères d'évaluation

A la clôture de l'exercice social, il est procédé à une évaluation individuelle de chaque titre du portefeuille, repris en immobilisations financières, de manière à lui attribuer, dans toute la mesure du possible, la valeur la plus significative en rapport avec la valeur patrimoniale, la rentabilité et les perspectives de la société dont les actions et les participations sont détenues.

Les organes de la société procèdent à cette évaluation en statuant avec prudence, sincérité et bonne foi. Ils arrêtent la méthode d'évaluation utilisée pour chaque titre de portefeuille. Cette méthode sera appliquée systématiquement, sans modification d'un exercice à un autre, à moins que d'autres critères d'évaluation viennent interdire cette application. Dans ce cas et dans la mesure où le changement entraînerait des répercussions significatives, il en serait fait mention spécialement.

3.3. Règles d'évaluation spéciales

3.3.1. Participations en actions

Les critères ci-après sont appliqués :

- a) La valeur d'acquisition pour les titres nouveaux de sociétés existantes, soucrits ou acquis en cours d'exercice.
- b) La valeur d'acquisition pour les titres de sociétés nouvellement constituées, pendant la mise en place des investissements et pendant la phase de démarrage.
- c) Le cours de bourse de la date de clôture du bilan pour les actions inscrites à la cote, dont le marché est significatif.
- d) Un euro (symbolique) pour les participations en actions dans les sociétés en faillite ou en concordat par abandon d'actif.
La réduction de valeur cependant est limitée, réduite ou nulle lorsque cette valeur est garantie, assurée ou protégée, de manière suffisante et adéquate.
- e) Les participations, dont le prix d'acquisition était ou bien supérieur ou bien inférieur à la valeur comptable, sont évaluées selon la méthode utilisée à leur acquisition.
- f) Les moyens propres au dernier bilan, pour les autres participations. Les réductions de valeur ou les réévaluations sont actées lorsque, depuis la clôture de ce bilan, l'évolution et les perspectives traduites, d'une part, par les situations comptables intercalaires et, d'autre part, par les informations et renseignements émanant des délégués et des administrateurs auprès des conseils d'administration (des sociétés en cause) ne traduisent pas un retournement de situation.

Moyennant ces conditions :

- les pertes enregistrées donnent lieu à des réductions de valeur au prorata des titres détenus. Ces réductions sont aménagées pour tenir compte des garanties réelles ou personnelles ou d'engagements de rachat solvables et valables obtenus au bénéfice de la S.r.l.b. ;
- les bénéfices reportés et les réserves constituées donnent lieu à des réévaluations au prorata des titres détenus.

Ces réévaluations sont aménagées pour tenir compte, le cas échéant, d'un plafonnement des engagements de rachat.

- g) L'évaluation des titres étrangers est effectuée comme ci-dessus dans la monnaie de la nation de la société ou dans la devise stipulée au bilan. L'évaluation est convertie ensuite en euros au dernier cours de change de l'exercice.

3.3.2. Les créances, actions et parts, titres à revenus fixes et autres immobilisations financières

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances, actions et parts, titres à revenus fixes, autres créances et cautionnements versés en numéraire figurant en «Immobilisations financières» pour tenir compte des aléas inhérents soit à leur nature, soit à l'évolution de leur valeur de recouvrement. Les obligations convertibles cotées sont évaluées au cours de bourse. Les réductions de valeur sur les créances, actions et parts, titres à revenus fixes et autres immobilisations financières en monnaies étrangères sont effectuées de la manière indiquée ci-dessus. Elles sont évaluées en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

3.4. Reprises de réductions de valeur

Les réductions de valeur, actées à charge d'exercices antérieurs en diminution du prix d'acquisition des immobilisations financières et estimées ultérieurement excédentaires ou sans objet en vertu des critères d'évaluation précités, sont portées au compte de résultats sous la rubrique «Reprise de réduction de valeur». Lorsque les reprises de réduction de valeur concernent des titres étrangers, l'évaluation est convertie en euros au dernier cours de change de l'exercice.

3.5. Plus-values de réévaluation

Les réévaluations jugées certaines et durables au-dessus du prix d'acquisition des immobilisations financières sont portées au compte «plus-values de réévaluation» sans transiter par le compte de résultats. Lorsque de telles réévaluations concernent des titres étrangers, la conversion en euros est effectuée sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Créances à plus d'un an

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances à plus d'un an en cas de faits impliquant une moins-value durable. Lorsque les réductions de valeur concernent des créances en monnaies étrangères, l'évaluation est effectuée sur base du dernier cours de change de l'exercice.

4

Créances à un an au plus

Des réductions de valeur sont appliquées aux créances à un an au plus pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de recouvrement soit des aléas justifiés par leur nature. Les réductions de valeur appliquées aux créances en monnaies étrangères sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

5

Placements de trésorerie

Ces placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Ils font l'objet d'une réduction lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition. Les réductions excédentaires sont annulées à la clôture de l'exercice suivant et passées par le compte de résultats.

A la clôture de l'exercice, les titres à revenu fixe sont évalués à la valeur la plus basse entre la valeur du marché et la valeur comptable après amortissements, sur la durée du placement, de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur nominale.

6

Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2010 sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 151.903.894,07 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 78.845,87 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société lié à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.



Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradictions évidentes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 26 avril 2010.

BST Réviseurs d'Entreprises, S.C.P.R.L. de réviseurs d'entreprises, représentée par Pascale TYTGAT



Filiales



Rapports de gestion & Chiffres-clés





Brustart

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice, Brustart est intervenue dans 10 dossiers d'investissement, dont deux interventions en capital pour un total de K€ 265 et 8 nouvelles conventions de prêt pour un total de K€ 817, dont K€ 10 restent à libérer.

1

Commentaires sur les comptes annuels

Résultats de l'exercice

L'exercice se clôture avec une perte de K€ 165 comparé à une perte de K€ 251 au terme de l'exercice précédent.

Rappelons que, depuis l'exercice 2008, Brustart ne reçoit plus aucune subside de la Région de Bruxelles-Capitale.

Depuis lors, elle exerce son activité uniquement sur ses fonds propres.

Les charges d'exploitation (K€ 108) comprennent principalement la facturation des prestations de la S.r.l.b. ainsi que divers autres frais liés à l'exploitation. Elles sont en légère baisse par rapport à 2008.

Les produits financiers (K€ 360) sont constitués des intérêts perçus sur les prêts octroyés (K€ 149), des intérêts sur les placements de trésorerie (K€ 11) et de la reprise en résultat d'une partie du subside en capital octroyé en 2007 (K€ 200).

Les intérêts perçus sur les prêts sont en nette augmentation par rapport à 2008 (+ K€ 50) grâce à l'augmentation des interventions en prêts.

Les revenus des placements de trésorerie sont en nette baisse (- K€ 64) en raison de la chute des taux d'intérêts et également de la diminution de la trésorerie suite aux investissements réalisés en 2009.

La partie du subside en capital, octroyé en 2007 et comptabilisé dans les comptes de subsides en capital au passif du bilan, reprise en résultat en 2009 pour K€ 200, correspond au montant de la réduction de valeur actée en 2009 sur une participation. En effet, dès lors que cette dernière était financée par la subvention reçue en 2007, toute perte relative à celle-ci doit logiquement être compensée par une reprise en résultat de la partie de la subvention correspondante.

Les charges financières (K€ 140) comprennent essentiellement les réductions de valeur actées sur actifs circulants (partie court terme des prêts, K€ 199) dont l'impact est néanmoins atténué par certaines reprises de réduction de valeur (K€ 60).

Les produits exceptionnels (K€ 65) comprennent des reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières actées précédemment qui ne se justifient plus.

Les charges exceptionnelles (K€ 341) comprennent les réductions de valeur actées durant l'exercice sur participation (dont la réduction de valeur de K€ 200 dont question plus haut) et sur prêts (partie long terme).

Les réductions de valeur actées au terme de l'exercice ont été décidées par mesure de prudence en raison de la situation financière et des perspectives d'avenir incertaines des sociétés concernées.

Notons que pour l'une d'entre elles, une réduction de valeur a été actée en 2009 complémentairement à celle déjà actée en 2008 suite à la requête en réorganisation judiciaire accordée à la société en avril 2009.

Une réduction de valeur sur le solde restant dû d'un prêt a également dû être actée au terme de l'exercice suite au dépôt de bilan en avril 2010 de la société concernée.

2

Bilan au 31 décembre 2009

Le total du bilan s'élève à K€ 4.785 contre K€ 5.158 fin 2008.

Les immobilisations financières (K€ 3.191) représentent 66 % du total de l'actif. Elles sont en baisse de K€ 7 par rapport à l'exercice précédent malgré les nouvelles interventions, ce qui s'explique par les réductions de valeur actées et les transferts vers les créances à court terme pour la partie des prêts échéant en 2010.

Les créances à court terme (K€ 889 – 19 % de l'actif) se composent principalement de la partie court terme des prêts.

Le solde de l'actif (K€ 705 – 15 % de l'actif) comprend essentiellement la trésorerie qui diminue de K€ 544 par rapport à fin 2008. Cette diminution s'explique principalement par les nouveaux investissements partiellement compensés par les remboursements obtenus sur les prêts.

Le passif du bilan comprend essentiellement les capitaux propres (K€ 4.726) qui représentent 99 % du total, le solde étant constitué des dettes à court terme résultant de l'activité courante de la société.

Les capitaux propres comprennent le capital, la réserve légale, la perte reportée ainsi que les subsides en capital.

Les subsides en capital (K€ 1.645) comprennent, comme expliqué plus haut, d'une part, le solde de la subvention 2007 (K€ 68) et, d'autre part, le cumul des subventions «seed fund» perçues jusqu'en 2007 (K€ 1.577). Ces dernières couvrent la partie des participations, figurant à l'actif du bilan en immobilisations financières, financée par le fonds «seed fund», soit 75 % du montant investi, la participation étant reprise en immobilisations financières pour 100 % du montant investi. Le risque financier pris par Brustart dans ces dossiers n'est en réalité que de 25 % du montant investi figurant à l'actif.



Evénements importants

survenus depuis la clôture de l'exercice et circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

3

Parmi les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, il convient de signaler le dépôt de bilan de la société Pumbby. Les réductions de valeur appropriées ont été actées dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Dans les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, il convient de signaler que la poursuite des activités de Brustart nécessitera vraisemblablement dans un horizon à moyen terme un renforcement des moyens financiers de la société, soit par une augmentation de capital, soit par un emprunt auprès de la maison-mère.

Par ailleurs, le conseil d'administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice 2009, d'opération ou de décision entraînant directement l'application des dispositions de l'article 523 du Code des Sociétés.

Le conseil d'administration souligne également qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009.

Le conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

La société présentant une perte reportée au 31 décembre 2009, il convient, en application de l'article 96 du Code des Sociétés, de justifier l'application des règles comptables de continuité. Compte tenu de l'importance des fonds propres de la société et du soutien de la maison-mère, l'application des règles comptables de continuité se justifie pleinement.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Perte de l'exercice	- € 165.288,29
■ Perte reportée de l'exercice précédent	- € 1.880.888,49
■ Perte à affecter	- € 2.046.176,78
■ Perte à reporter	- € 2.046.176,78

Chiffres-clés en milliers d'euros

	2009	2008
Capitaux propres	4.726	5.091
Total bilantaire	4.785	5.158
Résultat d'exploitation	-108	-116
Résultat financier	219	260
Résultat exceptionnel	-276	-395
Résultat de l'exercice	-165	-251
Cash Flow	51	-103
Effectif moyen du personnel	0	0

Actionnariat :

S.r.l.b.	96,13%
Expanso	3,87%



B2e

Faits marquants de l'exercice

1

B2e s.a. a été constituée le 8 mars 2006. Sa mission est de faciliter l'accès au financement des PME établies en Région de Bruxelles-Capitale par l'octroi de prêts en cofinancement avec les organismes de crédit, le prêt complémentaire octroyé par B2e pouvant aller jusqu'à 50 % du crédit d'investissement sollicité par la PME.

B2e est dotée de moyens financiers de € 78 millions. En effet, au capital de € 15 millions souscrit par la S.r.i.b. s'ajoutent la ligne de crédit de € 50 millions ouverte par la Banque Européenne d'Investissement, agissant conjointement avec cette dernière comme prêteur, et la ligne de crédit supplémentaire de € 13 millions ouverte par la S.r.i.b.

Le recours à B2e par les PME bruxelloises leur permet de bénéficier d'un effet de levier intéressant. L'ensemble des moyens financiers ainsi mobilisés pour les PME bruxelloises, grâce à la création de B2e, atteint un total de € 156 millions, compte tenu des prêts conjoints des banques.

B2e a poursuivi son développement en 2009 avec 11 nouvelles interventions pour un total de € 7,2 millions, dont € 0,9 million non encore libéré au 31 décembre 2009. Les financements conjoints octroyés par les banques s'élèvent quant à eux à € 8,9 millions.

Les sociétés bénéficiant de ces financements appartiennent à des secteurs divers et totalisent plus de 238 emplois.

2

Commentaires sur les comptes annuels

Résultats de l'exercice

L'exercice se clôture avec une perte de K€ 257 comparé à une perte de K€ 187 au terme de l'exercice précédent. La perte s'explique principalement par les réductions de valeurs qui ont dû être actées sur les prêts au cours de l'exercice pour un montant total de K€ 573.

Les produits financiers (K€ 574) comprennent, d'une part, les revenus d'intérêts perçus sur les prêts octroyés (K€ 453) et, d'autre part, les produits des placements de trésorerie (K€ 121). Les intérêts perçus sur les prêts augmentent de K€ 242 (+ 115%) par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation de l'encours du portefeuille de prêts.

Les produits des placements de trésorerie, quant à eux, diminuent de K€ 337 (- 74%) en raison principalement de l'effondrement des taux d'intérêt.

Les charges d'exploitation, comprenant les rémunérations et les frais généraux, s'élèvent à K€ 208 et sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (- 11 %). Celle-ci s'explique principalement par le fait que les campagnes de publicité radio réalisées en 2008 n'ont pas été renouvelées en 2009.

La société emploie actuellement deux personnes. La gestion administrative, financière et comptable est assurée par la maison-mère S.r.i.b. qui met également à disposition de la société les locaux et l'infrastructure nécessaires à son activité, la rémunération de ces services faisant l'objet d'une facturation annuelle dont la charge est reprise dans les frais généraux.

Les charges financières comprennent les réductions de valeur actées sur la partie court terme des prêts (K€ 89) et les charges des dettes (K€ 47).

Les réductions de valeur sur la partie long terme des prêts (K€ 485) sont reprises en charges exceptionnelles sous la rubrique réductions de valeur sur immobilisations financières.

Ces réductions de valeur concernent cinq sociétés. Pour l'une d'entre elles, la société a déposé son bilan en janvier 2010 et la perte est dès lors pratiquement certaine; pour deux autres, des requêtes en réorganisation judiciaire ont été accordées également en janvier 2010.

Pour les deux autres, les réductions de valeur actées ont été décidées par mesure de prudence en raison des retards de paiement observés dans les remboursements des prêts, de la situation financière et des perspectives d'avenir incertaines des sociétés concernées.

Les charges des dettes comprennent les intérêts courus sur l'emprunt BEI. En effet, dans le cadre du contrat de financement conclu entre la BEI et B2e, il a été décidé de recourir à la ligne de crédit à hauteur de € 8 millions à dater du 28 octobre 2009.

Bilan au 31 décembre 2009

Le total de l'actif s'élève à K€ 22.777 contre K€ 14.971 fin 2008.

L'actif du bilan comprend essentiellement les immobilisations financières et la trésorerie qui représentent respectivement 43% et 52% du total, le solde étant constitué des créances à court terme.

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2009 à K€ 9.711 contre K€ 5.335 fin 2008. L'augmentation s'explique principalement par les nouveaux prêts octroyés en 2009, dont l'impact est néanmoins partiellement compensé par les réductions de valeur actées et les transferts en actifs circulants de la partie des prêts échéant en 2010, seul le solde à long terme figurant dans les immobilisations financières.

Les créances à court terme (K€ 1.249) comprennent principalement la partie court terme des prêts.

La trésorerie au terme de l'exercice (K€ 11.727) augmente de K€ 2.949 par rapport au 31 décembre 2008. Cette augmentation, malgré les nouveaux prêts octroyés, s'explique essentiellement par l'apport de trésorerie suite à l'emprunt BEI de € 8 millions.

Le passif du bilan comprend les capitaux propres de K€ 14.635, les dettes à long terme de K€ 7.313 ainsi que les dettes à un an au plus de K€ 779 et les comptes de régularisation du passif pour K€ 50.

Les dettes à long terme comprennent le montant de l'emprunt BEI déduction faite de la partie échéant en 2010 comprise dans les dettes à court terme.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice, mis à part le dépôt de bilan et la requête en réorganisation judiciaire dont question plus haut, pour lesquels les réductions de valeur appropriées ont été actées dans les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

De même, aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler.

Par ailleurs, le conseil d'administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice 2009, d'opération ou de décision entraînant directement l'application des dispositions de l'article 523 du code des sociétés.

Le conseil d'administration souligne également qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009.

Le conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

La société présentant une perte reportée au 31 décembre 2009, il convient, en application de l'article 96 du code des sociétés, de justifier l'application des règles comptables de continuité. En raison des fonds propres de la société, largement positifs, l'application des règles comptables de continuité se justifie pleinement.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Perte de l'exercice à affecter	- € 257.379,71
■ Perte reportée de l'exercice précédent	- € 133.600,85
■ Perte à affecter	- € 390.980,56
■ Perte à reporter	- € 390.980,56

Chiffres-clés en milliers d'euros

	2009	2008
Capitaux propres	14.636	14.893
Total bilantaire	22.777	14.971
Résultat d'exploitation	-206	-230
Résultat financier	433	613
Résultat exceptionnel	-484	-570
Résultat de l'exercice	-257	-187
Cash Flow	316	436
Effectif moyen du personnel	2	2

Actionnariat :

S.r.i.b. 100,00%



Brusoc

Faits marquants de l'exercice

1

Pour rappel, suite à la clôture du programme «objectif II» (2000-2006), une nouvelle convention dans le cadre du programme FEDER 2007-2013 a été signée en décembre 2008 entre Brusoc et la Région de Bruxelles-Capitale, convention dénommée «Brusoc : objectif 2013».

En application de cette convention, l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 novembre 2008 a octroyé à Brusoc une subvention de € 5,6 millions. La convention prévoit aussi le réinvestissement des sommes récupérées sur les prêts accordés dans le cadre du premier programme, soit un montant actuellement fixé à € 3,7 millions mais qui pourrait être revu à la baisse en fonction des pertes encourues sur dossiers.

Le nouveau programme porte donc sur un total de € 9,4 millions à investir à raison de 71 % dans des projets Fonds d'amorçage et 18 % dans des projets Micro-crédit, 7 % étant consacrés à des projets crédits de trésorerie.

Au cours de l'exercice, de nombreuses demandes d'intervention ont été analysées par la société et se sont concrétisées par l'octroi d'un nombre important de prêts.

Dans le cadre de ce programme, 27 dossiers Fonds d'amorçage pour un total de K€ 1.046 et 17 dossiers Micro-crédits pour un total de K€ 232 ont été finalisés en 2009.

Au 31 décembre 2009, le montant total des prêts octroyés dans le cadre du programme «objectif 2013» s'élève à K€ 2.380, soit K€ 1.949 en Fonds d'amorçage avec 52 dossiers et K€ 431 en Micro-crédit avec 36 dossiers.

Par ailleurs, en ce qui concerne les dossiers d'économie sociale réalisés dans le cadre de la mission déléguée par la Région de Bruxelles-Capitale relative aux entreprises d'insertion, 7 dossiers ont été réalisés en 2009 pour un montant total de K€ 218.

Depuis le début des missions confiées à Brusoc, plus de 780 dossiers ont été analysés et 324 ont été approuvés. L'ensemble de ces dossiers a permis la création de 787 emplois (équivalents temps plein).

Commentaires sur les comptes annuels

Résultats de l'exercice

2

L'exercice se clôture avec un bénéfice net de K€ 68 comparé à un bénéfice de K€ 97 en 2008. La diminution du bénéfice comparé à l'exercice précédent s'explique essentiellement par la baisse des produits des placements de trésorerie.

Les produits de Brusoc sont constitués des revenus d'intérêts sur les prêts octroyés (K€ 102), des produits des placements de trésorerie (K€ 80) et des subventions reçues de la Région de Bruxelles Capitale (K€ 270 en produits d'exploitation et K€ 590 en produits financiers). Le montant des subventions porté au compte de résultats en produits d'exploitation correspond à la partie des subventions allouées qui peut être consacrée à la couverture des frais de fonctionnement pour l'exercice 2009. Le montant des subventions comptabilisées en produits financiers correspond quant à lui aux pertes sur dossiers encourues durant l'année. Ces dernières sont en effet compensées par une reprise en résultat des subventions correspondantes comptabilisées dans les capitaux propres en subsides en capital.

Les charges de Brusoc comprennent les charges courantes d'exploitation (K€ 381) et les réductions de valeurs actées sur les prêts (K€ 404 en charges financières – partie court terme des prêts - et K€ 238 en charges exceptionnelles – partie long terme des prêts).

Les charges d'exploitation augmentent de 34% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'engagement d'un analyste financier supplémentaire.

Les réductions de valeur actées sur les prêts totalisent en 2009 K€ 642 (charges financières + charges exceptionnelles cfr plus haut) contre K€ 514 en 2008. L'augmentation trouve son explication dans les effets de la crise financière qui se fait particulièrement ressentir dans le public cible de Brusoc.

Bilan au 31 décembre 2009

Le total de l'actif s'élève à K€ 10.911 et comprend principalement les immobilisations financières (K€ 1.602 – dont 94 % constitués de la partie long terme du solde restant dû sur les prêts octroyés et 6 % des participations), les créances à un an au plus comprenant notamment la partie court terme du solde restant dû sur prêts octroyés (K€ 993) et le solde des subventions à recevoir de la Région de Bruxelles-Capitale (K€ 3.255), ainsi que la trésorerie (K€ 4.959).

Le passif du bilan comprend, pour sa majeure partie, les capitaux propres à hauteur de K€9.924, soit 91 % du total.

Ceux-ci comprennent, outre le capital de K€ 860, les subventions reçues de la Région de Bruxelles-Capitale, destinées à couvrir les prêts octroyés ou les interventions en capital dans le cadre des missions déléguées dont question plus haut, desquelles ont été prélevés les montants destinés à couvrir une partie des frais de fonctionnement ainsi que les pertes encourues sur dossiers (voir plus haut).

Du total des subventions reçues est également déduite une provision pour impôts différés. Une provision pour impôts différés a été constituée au terme de l'exercice représentant les impôts latents sur les montants des subventions qui seront repris en résultats dans le futur, soit le solde des frais de fonctionnement encore à prélever (4% des montants encore à investir dans le programme objectif 2013) ainsi qu'une estimation des pertes futures sur les prêts en cours ou à octroyer .

Le solde des subventions subsistant dans la rubrique des fonds propres « subsides en capital » s'élève à K€ 9.572 au terme de l'exercice.

Le solde du passif comprend principalement la provision pour impôts différés, dont question ci-dessus, à hauteur de K€ 863 ainsi que les dettes à court terme résultant de l'activité courante de la société (K€ 107).

Les pertes reportées, venant elles en déduction des capitaux propres, s'élèvent au 31 décembre 2009 à K€ 508.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice. De même, aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler.

Le conseil d'administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice 2009, d'opération ou de décision entraînant directement l'application des dispositions de l'article 523 du code des sociétés.

Le conseil d'administration souligne également qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009.

Le conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

La société présentant une perte reportée au 31 décembre 2009, il convient, en application de l'article 96 du code des sociétés, de justifier l'application des règles comptables de continuité. En raison des fonds propres de la société, largement positifs, l'application des règles comptables de continuité se justifie pleinement.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Bénéfice de l'exercice à affecter	€ 68.394,04
■ Perte reportée de l'exercice précédent	- € 576.593,05
■ Perte à affecter	- € 508.199,01
■ Perte reportée	- € 508.199,01

Chiffres-clés en milliers d'euros

	2009	2008
Capitaux propres	9.924	11.154
Total bilantaire	10.911	11.317
Résultat d'exploitation	-107	-39
Résultat financier	409	387
Résultat exceptionnel	-234	-239
Résultat de l'exercice	68	97
Cash Flow	72	157
Effectif moyen du personnel	2,2	2

Actionnariat :

S.r.l.b.	94,24%
P&V Assurances	5,76%



Brinfin

Rapport de gestion

La société termine l'exercice avec une perte de K€ 5 comparé à un bénéfice de K€ 53 au terme de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de l'exercice, de K€ 548, est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+ 6 %) grâce à la conclusion d'une nouvelle mission avec le CPAS de Bruxelles. Les autres missions en cours en 2008 ont été poursuivies durant l'exercice.

Les charges d'exploitation (K€ 562) augmentent de 16 % par rapport à l'année 2008. Elles se composent principalement des biens et services divers pour K€ 363 et des charges de personnel pour K€ 193.

Les biens et services divers augmentent de 18% en raison essentiellement du coût de l'abonnement Telekurs, précédemment pris en charge par la S.r.l.b., et par la charge de maintenance du nouveau logiciel de gestion financière acquis par Brinfin en 2009 et opérationnel depuis juillet.

Le total du bilan s'élève à K€ 1.558 contre K€ 1.298 au terme de l'exercice précédent. Il se compose à l'actif principalement des immobilisations financières pour K€ 336, des immobilisations corporelles pour K€ 171 et de la trésorerie pour K€ 876.

Les immobilisations financières, inchangées par rapport à l'exercice précédent, comprennent essentiellement les titres détenus par la société dans la S.T.I.B. et le Port de Bruxelles.

Les immobilisations corporelles augmentent de K€ 168 par rapport à 2008 suite à l'acquisition du logiciel dont question plus haut.

Le passif, quant à lui, comprend les fonds propres pour un total de K€ 1.139 et les dettes à court terme pour K€ 418.

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice. De même aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler.

Par ailleurs, le conseil d'administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice 2009, d'opération ou de décision entraînant directement l'application des dispositions de l'article 523 du code des sociétés.

Le conseil d'administration souligne également qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009.

Le conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Perte de l'exercice à affecter	- € 5.315,05
■ Bénéfice reporté de l'exercice précédent	€ 297.704,21
■ Bénéfice à affecter	€ 292.389,16
■ Bénéfice à reporter	€ 292.389,16



Chiffres-clés en milliers d'euros

	2009	2008
Capitaux propres	1.140	1.145
Total bilantaire	1.558	1.298
Chiffre d'affaires	548	519
Résultat d'exploitation	-9	37
Résultat financier	4	26
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat de l'exercice	-5	53
Cash Flow	0	55
Effectif moyen du personnel	2,5	2,5

Actionnariat :

S.r.l.b. 99,99%



Sofibru

Rapport de gestion

Au cours de l'année 2009, la société a poursuivi les opérations en cours à la fin de l'année précédente, à savoir la location-financement du bâtiment, 26 rue de Stassart, pour compte de la S.r.i.b., sa maison mère, et le prêt hypothécaire consenti à la société Langimo.

Ces opérations ont suivi leur déroulement prévu et les résultats y relatifs sont en ligne avec le budget.

Le total de l'actif s'élève à K€ 2.509. Il comprend principalement, d'une part, le solde restant dû dans le cadre du contrat de location-financement S.r.i.b. (K€ 981) ainsi que le solde du prêt hypothécaire Langimo (K€ 740) et, d'autre part, la trésorerie pour K€ 713.

Le passif, quant à lui, comprend principalement les fonds propres (K€ 1.734) ainsi que le solde du crédit Dexia finançant une partie de l'opération de location-financement (K€ 689).

L'exercice se clôture avec un bénéfice de K€ 25,7 contre K€ 47,2 en 2008. Le bénéfice prévu au budget était de K€ 28,2.

L'écart par rapport au budget s'explique essentiellement par l'augmentation de la quote-part des frais facturés par la S.r.i.b. pour ses prestations, néanmoins en partie compensée par un léger écart sur les intérêts du financement Dexia.

Les produits financiers provenant de la location-financement S.r.i.b., en ligne par rapport au budget, diminuent en raison de la baisse de l'encours de la créance.

Les intérêts perçus sur le prêt Langimo, également en ligne avec le budget, diminuent pour la même raison.

Les produits des placements de trésorerie, en légère baisse par rapport au budget, diminuent fortement en comparaison à 2008 en raison de la chute des taux d'intérêt durant l'année 2009.

Les charges financières, comprenant les charges relatives au financement Dexia d'une partie de l'opération de location-financement avec la S.r.i.b., diminuent en raison de la baisse du solde restant dû de la dette.

Les charges d'exploitation comprennent la facturation des prestations de la S.r.i.b., les honoraires du commissaire, divers frais de publication légale et assurance responsabilité civile ; elles sont en légère hausse par rapport au budget et à l'exercice précédent comme déjà expliqué plus haut.

La charge estimée d'impôts sur le bénéfice de l'exercice est nulle en raison de la déduction de la base taxable des intérêts notionnels.

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice et le conseil d'administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice 2009, d'opération ou de décision entraînant directement l'application des dispositions de l'article 523 du code des sociétés.

De même, le conseil d'administration souligne, afin de respecter les dispositions légales relatives au rapport de gestion, qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009.

Le conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Bénéfice net de l'exercice à affecter	€ 25.790,14
■ Affectation à la réserve légale	€ 1.289,51
■ Affectation aux autres réserves	€ 4.500,63
■ Dividende	€ 20.000,00



Chiffres-clés en milliers d'euros

	2009	2008
Capitaux propres	1.735	1.729
Total bilantaire	2.509	2.578
Résultat d'exploitation	-37	-34
Résultat financier	63	81
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat de l'exercice	26	47
Cash Flow	26	47
Effectif moyen du personnel	0	0

Actionnariat :

S.r.i.b.	80,00%
Dexia Banque	20,00%



Sfar

Faits marquants de l'exercice

Dédicacée par la S.r.l.b. à la mise en œuvre de la mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de construction de logements sociaux et moyens sur des terrains appartenant à diverses entités publiques, Sfar a continué en 2009 à mettre en place les conditions juridiques, financières et opérationnelles nécessaires à cette opération.

Une dizaine de terrains lui ayant été attribués, après constitution déjà de sept filiales durant les trois exercices précédents, la société holding, outre ses tâches de superviseurs, a principalement continué à gérer les projets relatifs aux terrains Midi A, MIDI D et Alsemberg dans l'attente de la création de leur structure juridique propre.

1

Commentaires sur les comptes annuels

Résultats de l'exercice

L'exercice se clôture par une perte de € 111.931,92.

2

Bilan au 31 décembre 2009

Le total de l'actif s'élève à € 3.791.308,92. Il se compose :

- Pour € 606.886,72 d'immobilisations incorporelles, amorties en cinq ans relatives aux frais exposés par l'entreprise dans le cadre du développement de sa mission pour le compte de la Région, mission qui assortira ses effets sur plusieurs années ;
- A concurrence de € 429.800 des participations à 99% dans les filiales Sfar-Molenblok, -Chemin Vert, -Roue, Bolivar, -Paroisse, -Middelweg et -Polders et à concurrence de € 1.820.001,27 de créances sur ces entreprises liées. En ce qui concerne la participation et les créances relatives aux filiales Molenblok, -Chemin Vert, Roue et Paroisse, celles-ci ont été maintenues à leur valeur de souscription nonobstant l'adoption de règles d'évaluation de discontinuité au 31 décembre 09 par ses filiales, comme il en est question au point 3 du présent rapport. Cette décision se justifie d'une part, car les dépenses engagées par les filiales sont couvertes par une garantie régionale dans le cadre de la mission déléguée et d'autre part, dans la mesure où aucune notification ou information officielle sur l'abandon des projets concernés n'est parvenue au groupe.
- Le solde est composé principalement :
 - de créances commerciales, principalement sur les filiales, à hauteur de € 185.169,53 ;
 - de factures à établir ayant essentiellement trait aux projets Alsemberg et Midi pour lesquelles une filiale dédiée devait encore être créée au 31 décembre 2009 (€ 532.173,67), ce qui est aujourd'hui le cas pour Midi comme il en est question infra ;
 - de TVA à récupérer pour € 152.721,78 et ;
 - de valeurs disponibles pour € 46.131,48.

Le passif du bilan comprend :

- les fonds propres de € 280.113,03 ;
- des dettes financières à l'égard de la Banque Dexia dans le cadre d'un emprunt garanti par la Région, à hauteur de € 3.362.153,33 ;
- le solde étant essentiellement composé de dettes à l'égard de fournisseurs et de factures à recevoir à concurrence de € 130.780,30.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 25 février 2010 a marqué la création de la filiale Sfar Midi.

D'autre part, les filiales Molenblok, Chemin vert, Roue et Paroisse ont décidé, par prudence et compte tenu de certains évènements importants indépendants de leur volonté et de leurs compétences (problèmes de voiries, modification du fait de tiers ou contestation des densités urbanistiques, incompatibilité du terrain avec la qualité exigée, ...) d'appliquer des règles d'évaluation de discontinuité. Elles poursuivent néanmoins leurs activités dans la mesure où les projets bénéficient de la garantie régionale.

Aucun autre événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice. De même aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler.

Compte tenu de l'implication évidente de l'actionnaire majoritaire, la S.r.l.b., du cadre des ou de la mission déléguée dans lequel la société travaille, des créances actées à ce titre dans les filiales susvisées, et de la réduction des pertes qui résultera de la poursuite des projets, le Conseil d'administration n'a pas de raison de mettre en question l'application des règles comptables de continuité bien que l'art. 96.6 C.Soc. vienne à s'appliquer et ce, indépendamment d'un vote sur base d'un rapport spécial établi par le conseil dans le cadre de l'application de l'art. 633 C.Soc. sur lequel l'assemblée aura à se prononcer.

Indépendamment des dispositions du paragraphe trois de l'article 523 du Code des sociétés (possession directe ou indirecte de 95% des voix et opérations habituelles) qui l'exonère, le Conseil d'administration considère qu'aucun conflit d'intérêt opposé de nature patrimoniale ne s'est présenté.

Le Conseil d'administration souligne également qu'hormis l'activation d'immobilisations incorporelles dont question supra à concurrence de € 333.010,94 pouvant s'y apparenter, aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant l'année 2009. De même, il précise que la société ne possède pas de succursale mais bien des filiales et qu'elle n'utilise aucun instrument financier particulier.

Conformément à la loi, il est néanmoins souligné par le conseil d'administration qu'en ce qui concerne « l'exposition de la société ..., au risque de crédit, ... et au risque de trésorerie », compte tenu des retards et modifications des projets, des contacts devront être pris avec l'institution financière sélectionnée lors du marché public dans la mesure où, comme initialement prévu, l'ensemble des tirages relatifs aux différentes constructions ne seront pas entièrement effectués dans les trois ans de l'ouverture de crédit initiale de 2008.

Le Conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare, en outre, que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux inhérents à l'activité exercée.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat comme suit :

■ Perte de l'exercice	- € 111.931,92
■ Perte reportée de l'exercice précédent	- € 228.118,26
■ Perte à affecter	- € 340.050,18
■ Perte à reporter	- € 340.050,18

Editeur responsable : S. Vilain, Président
S.r.l.b. - Société anonyme d'intérêt public
rue de Stassart 32 - 1050 Bruxelles
Tél.: + 32 2 548 22 11
Fax : + 32 2 511 90 74
RPM Bruxelles 0426.936.986

Création et Production : Serve Communication sprl
Photographe : Thierry Dauwe
Imprimé à Bruxelles, mai 2010